



le 9 avril 2020

COVID-19

conférence téléphonique avec le secrétaire d'État



NOS QUESTIONS

Solidaires lors de ce nouveau point hebdomadaire a rappelé une nouvelle fois le manque de matériel de protection alors que la 4^e semaine de confinement est entamée.

Solidaires a réaffirmé qu'il est indispensable que les agent-es aient à disposition dans tous les sites où cela n'est pas encore le cas du gel hydroalcoolique, des masques de protection et tout le matériel indispensable pour tenter d'éviter la contamination.

Le manque de masques est criant et le nombre de masques livré est encore ridiculement bas en rapport au nombre d'agent-es concerné-es. Cette situation n'a jamais été admissible. Elle est chaque jour un peu plus insupportable.

Solidaires a dénoncé un certain nombre de situations témoignant de dérapages et d'une certaine défiance vis-à-vis des agent-es. Des certificats de santé demandés à des agent-es qui bénéficient depuis le début de la crise de mise en place de télétravail. Des situations dans lesquelles des hiérarchies laissent entendre que les agent-es en télétravail n'effectueraient pas l'ensemble de leurs heures et travail habituel et qu'il faudrait envisager de soustraire des

Pour Solidaires, la sécurité et la santé des agent-es sont une priorité. Il en va de la responsabilité des employeurs.

jours RTT. Ces situations ne sont pas admissibles.

Solidaires a rappelé que seules les missions essentielles clairement définies dans les plans de continuité d'activité (PCA) qui doivent être présentés aux agent-es, doivent être exercées. Elles ne peuvent être mouvantes au cours du temps. Et il ne peut être envisagé la reprise de travail en équipe comme cela peut être envisagé à l'ONF notamment.

Pour **Solidaires**, la sécurité et la santé des agent-es sont une priorité. Il en va de la responsabilité des employeurs.

Solidaires a rappelé que les agent-es subissent la situation de pandémie. Ils et elles ne sont responsables ni de sa durée ni de son impact. Ils subissent déjà les impacts depuis bien longtemps les conséquences désastreuses des suppressions d'effectifs, des restructurations qui n'ont d'autre visée que budgétaire.

Par ailleurs **Solidaires** a dénoncé le fait que des agent-es soient sanctionné-es pour avoir alerté des difficultés. Il est inadmissible que les lanceurs et lanceuses d'alerte notamment dans le secteur de la santé soient sanctionnés-es.

Concernant les autorisations spéciales d'absence, **Solidaires** a rappelé sa demande sur le fait que les agent-es placés-es en ASA ne perdent pas de jours RTT et souligné que cela est le cas dans certaines administrations. **Solidaires** a réitéré sa demande que les agent-es sollicitant des ASA pour garde d'enfant ne subissent aucune pression pour cumuler avec télétravail.

Bien entendu, **Solidaires** a rappelé son opposition sur les congés imposés et les mesures régressives découlant de la loi d'urgence sanitaire.

Concernant la situation des contractuel-les et vacataires, **Solidaires** a indiqué que des difficultés persistent pour celles et ceux dont les contrats arrivent à terme ou les heures ne peuvent être effectuées notamment au ministère de l'Éducation nationale et dans l'Enseignement supérieur malgré les rappels indiqués par Olivier Dussopt. **Solidaires** a demandé qu'un texte soit communiqué sur lequel s'appuyer lorsque des difficultés se présentent. Il est indispensable de ne pas laisser dans une précarité encore plus grande ces collègues dans une période qui devient chaque jour plus difficile.

Un agenda prévisionnel a été adressé aux organisations syndicales. Pour **Solidaires**, celui-ci ne peut reprendre sur les mêmes bases qu'avant la crise actuelle. **Solidaires** dénonce depuis de nombreuses années les orientations néfastes en ce qui concerne la fonction publique et les services publics. Orientations dont on voit clairement les conséquences avec la situation catastrophique dans le secteur de la santé que nous connaissons. C'est une véritable remise à plat qu'il faut faire. C'est une fonction publique et des services publics dotés de tous les moyens matériels et humains indispensables à un exercice des missions répondant à l'ensemble des besoins de la population sur l'ensemble des territoires.

En aucun cas **Solidaires** ne pourra faire comme si de rien n'était et reprendre des discussions sur les déclinaisons de la loi de transformation de la fonction publique dont on demande toujours l'abrogation.

LES RÉPONSES DU SECRÉTAIRE D'ÉTAT

En réponse aux interventions des organisations syndicales, Olivier Dussopt a indiqué que :

- Le décret sur la prise en charge des repas s'appliquera au 16 mars et donc avec effet rétroactif.
- Un deuxième décret va être publié pour prolonger la durée d'occupation des contrats de direction.
- Concernant le calendrier et l'organisation des concours notamment Éducation et MESRI. L'exercice n'est pas simple selon le ministre ; une tentative pour coordonner les ministères concernés est en cours.
- La question de la titularisation a été évoquée, mais n'a pas abouti. Il n'y aura pas de décret, mais une instruction devrait être sortie.
- Le nouveau décret sur le télétravail devrait être validé par le Conseil d'État (CE) rapidement pour mieux encadrer, selon le ministre, les pratiques actuelles. En réponse à l'interrogation de **Solidaires**, Olivier Dussopt a indiqué que celles et ceux qui sont en télétravail bénéficient des droits à congé et rémunération. Il a par ailleurs indiqué que dans certains cas, quand les dossiers sont terminés et que les agent-es n'ont plus d'activité, la question se pose basculer les agent-es en ASA.
- Les textes restant en attente notamment sur le handicap et l'égalité professionnelle, découlant de loi de transformation FP sont actuellement devant le CE.
- FIPHFP : contact a été pris pour garantir la continuité des aides aux agent-es et il a été demandé à l'ensemble du réseau pour que les réunions se déroulent en visioconférence.
- Concernant le soutien psychologique aux agent-es, 6 ministères ont mis en place cette aide : MAEDI, MEF MACP, ministères Sociaux, Armées, Agriculture et Sport. D'autres ministères tels, le ministère de l'Éducation y travaillent. C'est probablement ces dispositifs qui seront les supports pour les violences familiales et faites aux femmes.
- Concernant la question des congés et des primes, le temps est pris pour y réfléchir ; les arbitrages sont encore en cours.
- Plus spécifiquement sur les primes : Olivier Dussopt fait une différence entre les heures supplémentaires et la prime exceptionnelle pour laquelle il y a une volonté de défiscaliser et sans cotisation, modulable en fonction de l'exposition. Olivier Dussopt a également indiqué sa volonté d'ouvrir au versant territorial.
- Congés bonifiés : pour celles et ceux qui ne pourront partir pour cause notamment de raisons sanitaires, le sujet sera étudié. Pour le décret, il est retardé, mais il ne changera pas au fond.
- Les agent-es qui souhaiteraient participer aux réserves civiques : toutes ces activités s'inscrivent dans la mise à disposition d'une administration à une autre avec une convention. Lorsque cela n'est pas le cas, cela doit se faire sur une période de congé pour en pas prendre de risques en termes de responsabilité.
- Sur collecte des données en termes d'agent-es présent-es physiquement dans les services, en télétravail, en arrêt, il n'est à ce stade pas possible de le faire, mais Olivier Dussopt a indiqué y travailler. En revanche, cela n'est pas possible sur le nombre de décès intervenus notamment pour des raisons de confidentialité.
- Travailler sur la question des assistants sanitaires pour voir au mieux comment les accompagner
- Concernant Mayotte, il y a toujours une priorité pour le secteur sanitaire. Beaucoup de livraisons ont été faites même s'il subsiste encore des problèmes de volumes.
- La question du déplaçonnement du CET et le reliquat seront regardés avec bienveillance.



PÉTITION #PLUSJAMAISÇA, SIGNONS #POURLEJOURDAPRES

À la suite de leur tribune *Plus jamais ça, préparons le jour d'après*, les structures initiatrices de cette pétition, dont **Solidaires**, demandent au gouvernement de prendre immédiatement plusieurs mesures et d'engager ensuite d'autres politiques publiques de long terme pour ne plus revivre ça.

Mobilisons-nous dès maintenant et donnons-nous rendez-vous le *jour d'après* pour réinvestir les lieux publics pour reconstruire ensemble un futur, écologique, social et démocratique, en rupture avec les politiques menées !

Signer la pétition : <https://solidaires.org/Petition-PlusJamaisCa-signons-PourLeJourDapres>